



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER  
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 11 août 2020

L'honorable Patty Hajdu  
Ministre de la Santé  
70, promenade Colombine, Pré Tunney  
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

hcminister.ministresc@canada.ca

Demande d'information : IR0528

Madame la Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Depuis la dernière demande d'accès à l'information (IR0486), on a annoncé des mesures supplémentaires relatives à la pandémie de COVID-19 qui sont liées à votre agence. Pour cette analyse, j'aimerais obtenir des renseignements sur les mesures actuelles et futures prises par votre organisme en réponse à la COVID-19. Plus précisément, pour chaque mesure annoncée et à venir, je cherche à obtenir des données sur son utilisation (p. ex. le nombre de particuliers ou d'organismes qui en bénéficient) et les montants d'argent correspondants. Si ces mesures comprennent des paiements de transfert, je demande également plus de détails sur l'utilisation des fonds.

En plus de cette demande générale, j'aimerais obtenir une réponse aux questions suivantes :

- Innovation, Sciences et Développement économique nous a appris que l'Agence de la santé publique du Canada est l'organisme responsable de l'initiative canadienne visant l'examen de données. Pourriez-vous fournir des renseignements sur les montants d'argent utilisés dans le cadre de cette initiative?

- Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile nous a appris que la GRC collabore avec l'Agence de la santé publique du Canada pour gérer l'application de la Loi sur la mise en quarantaine à l'échelle nationale. Pourriez-vous fournir des renseignements sur le nombre de contraventions données et les montants d'argent correspondants?

Idéalement, j'aimerais que ces données me soient fournies chaque semaine. Cependant, si vous ne pouvez pas le faire, veuillez me les transmettre le plus fréquemment possible.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **25 août 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Jill Giswold ([Jill.Giswold@parl.gc.ca](mailto:Jill.Giswold@parl.gc.ca), 613-297-3856).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 25 août 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget

- c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique  
Stephen Lucas, Sous-ministre, Santé Canada  
Tina Namiesniowski, Présidente de l'Agence de la santé publique du Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0528